

 <p>_AGGLO_ Étampois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p style="text-align: center;">Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Conseil Communautaire du 16 décembre 2024</p> <p style="text-align: center;"><i>Rapporteur : Monsieur Johann MITTELHAUSSER</i></p>	<p style="text-align: center;">CA-DEL-2024- 143</p>
---	---	--

Modification des représentants de la commune d'Arrancourt auprès du SEDRE et du SIARJA

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 16 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente Guy Bonin à Angerville, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 75.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Geneviève MENNELET, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Camille BINET-DEZERT, Gilbert DALLERAC, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Gérard HEBERT, Mathieu HILLAIRE, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Paola LEROY, Franck MARLIN, Joël NOLLEAU, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Emmanuelle ROYERE, Virginie TARTARIN, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Yvon BOUKAYA, Guy CROSNIER, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (57).

Conseillers absents / excusé(e)s : Mesdames et Messieurs Xavier GUIOMAR, Sana AABIBOU, Franck COENNE, Fouad EL M'KHANTER, Dramane KEÏTA, Kadiatou LY, Claude MASURE, Medhi MEJERI, Maïram SY, Daniel CIRET (10).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Maxime MARCELIN (par procuration à Emmanuelle ROYERE), Maryline COMMEIGNES (par procuration à Camille BINET-DEZERT), Tarik MEZIANE (par procuration à Isabelle TRAN QUOC HUNG), Guy DESMURS (par procuration à Sylvie VASSET), Angéline DARDENNE (par procuration à Nicolas ANDRÉ), Sébastien DERACHE (par procuration à Pierrick GARNIER), Séverine RAMÉ (par procuration à Grégory COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à Dominique LEROUX) (8).

Secrétaire de séance : Monsieur Michaël MÉRIGOT.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Johann MITTELHAUSSER,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne,

VU la délibération n°CA-DEL-2020-041 en date du 17 juillet 2020 désignant les représentants de la CAESE auprès du Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents (SIARJA) ;

VU la délibération n°CA-DEL-2021-001 en date du 10 mars 2021 désignant les représentants de la commune d'Arrancourt auprès du Syndicat d'élimination des déchets de la région d'Étampes (SEDRE) ;

VU les statuts du SEDRE,

VU les statuts du SIARJA,

CONSIDÉRANT le souhait de la commune d'Arrancourt de modifier ses représentants au sein du SEDRE et du SIARJA ;

PROCÈDE aux opérations électorales à bulletin secret pour l'élection des représentants de la commune d'Arrancourt au sein du SEDRE.

Les candidats proposés sont :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Arrancourt	Linda HALLIDAY Stéphane DUPENLOUP	Gérard COUTANT Virginie CORNEE

Après avoir procédé aux opérations électorales à bulletin secret :

Nombre de votants : 65

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 62

Majorité absolue : 32

DÉSIGNE les représentants de la commune d'Arrancourt auprès du SEDRE comme suit :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Arrancourt	Linda HALLIDAY Stéphane DUPENLOUP	Gérard COUTANT Virginie CORNEE

PROCÈDE aux opérations électorales à bulletin secret pour l'élection des représentants de la commune d'Arrancourt au sein du SIARJA.

Les candidats proposés sont :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
Arrancourt	Stéphane DUPENLOUP	Pascal FELICITE

Après avoir procédé aux opérations électorales à bulletin secret :

Nombre de votants : 65

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 62

Majorité absolue : 32

DÉSIGNE les représentants de la commune d'Arrancourt auprès du SIARJA comme suit :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
Arrancourt	Stéphane DUPENLOUP	Pascal FELICITE

CHARGE Monsieur le Président de transmettre la présente délibération aux présidents respectifs du SEDRE et du SIARJA.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étamptois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le...

